

Sans doute l'insuccès de la campagne dirigée contre l'enseignement chrétien n'a été que partiel, et il est profondément triste de penser que d'après la dernière statistique quinquennale, il y avait 4,190,320 enfants fréquentant les écoles où leur est donné, je ne dirai pas un enseignement anti-chrétien, car ce serait, je veux le croire, calomnier nos maîtres et nos maîtresses d'école que de dire qu'ils donnent tous, systématiquement, un enseignement anti-chrétien, mais où certainement ils reçoivent un enseignement qui ne peut avoir rien de chrétien, puisque la loi s'y oppose.

Il y a cependant un symptôme consolant et rassurant sur lequel je tiens à appeler votre attention : c'est la diminution du nombre des élèves des écoles publiques et l'augmentation du nombre des élèves des écoles privées. Pendant la dernière période quinquennale, de 1892 à 1897, le nombre des élèves des écoles publiques s'est abaissé de 90.863 enfants ; le nombre des élèves des écoles privées a au contraire augmenté de 65,811. Voulez-vous savoir la cause de cette diminution et de cette augmentation ? C'est le Président de la Commission de statistique, mon éminent confrère et ancien maître, M. Levasseur, qui, avec l'impartialité d'un esprit supérieur, va vous la donner dans un rapport, encore inédit, dont il a donné communication à l'Académie des Sciences Morales et où j'ai puisé quelques-uns des renseignements que je viens de faire passer sous vos yeux. "Cet accroissement, dit-il, est dû en grande partie à la création d'écoles privées congréganistes qui ont été ouvertes à la suite de la laïcisation d'écoles privées congréganistes," et il ajoute : " De 1875, époque à laquelle ont commencé les travaux de la Commission de statistique, à 1885, le nombre des élèves inscrits dans les écoles publiques avait augmenté d'année en année. Depuis 1885, une diminution s'est produite. La cause principale de ce changement est précisément la création d'écoles privées congréganistes qui, établies à la place d'écoles publiques congréganistes supprimées, ont conservé la totalité ou partie de leurs élèves." Ainsi, Messieurs, le fait est indubitable, établi par la statistique officielle, constaté par le Président de la Commission. Non seulement la laïcisation des écoles publiques congréganistes était contraire aux vœux des pères de famille dont les enfants les fréquentaient, mais le même mouvement de délaissement des écoles de l'Etat qui s'accroît d'année en année dans l'enseignement secondaire et qui est la cause véritable des projets de loi que vous savez, se trahit dans l'enseignement primaire, et il n'est pas téméraire d'affirmer, que si les conditions de la lutte étaient égales, si dans chaque commune l'homme du peuple avait